Ecole Caroline Aigle

Conseil d’école du jeudi 27 février 2014

**Etaient présents :**

M. CONRARD, Mme DAVID, M. JACQUEMOT, Mme LELORRAIN, Mme MALBANC, Mme MASSON, Mme MEYER, M. PAFFONI, Mme PASQUINI, M. WIRTZ, représentants de parents d’élèves titulaires Mme PAFFONI, suppléants

M. VEDEL, conseiller municipal, représentant M. le Maire de VERDUN

Mme PINEAU, ATSEM

L’équipe enseignante de l’école

**Etaient excusés :**

Mme BRULANT, IEN de la circonscription

M. LUX, maire de Verdun

M. GOEURY, psychologue scolaire du RASED

Mme LEMOINE, Mme VACHER, M. DAVID, représentants de parents d’élèves

Mme LEDARD, enseignante

M. RABBE, DDEN

* 1. **Activités éducatives :**

Activités ayant déjà eu lieu :

* Les classes de CM1/CM2, de CM2 et de CLIS de M. Delandre se sont rendus aux étangs de Lachaussée le 7 novembre pour une animation intitulée **« La pêche à Lachaussée »**. Dans la poursuite de cette visite, les élèves de CM1/CM2 se sont rendus au restaurant « La Ferria » pour une dégustation de différents poissons.
* Les classes de CP, CE1 et CE1/CE2 se sont rendus au **Grenier-Théâtre** pour assister au spectacle intitulé « J’veux du bonheur ». Une participation financière de 2€ a été demandée aux familles.
* Mise en place d’une **chorale** pour les élèves des cycles 2 et 3. Répétition 1 semaine sur deux dans les locaux du CAAPE élémentaire.

*Les représentants de parents souhaitent savoir si un spectacle à l’intention des familles est prévu. Les enseignants indiquent qu’une représentation pourrait être possible mais qu’elle ne pourra pas se tenir dans l’enceinte de l’école (problème de sonorité et d’espace suffisant). Il faudrait prévoir le prêt d’une salle par la municipalité (foyer Jeanne d’Arc ?)*

* La classe de MS, les 2 classes de MS/GS et la classe de CE2 ont assisté à 2 projections dans le cadre du dispositif **« Ecole et cinéma »** : « Princes et princesses » et « Katia et le crocodile ». Une dernière projection est prévue au 3ème trimestre.
* Pour Noël, les classes de maternelle ont assisté au **spectacle « A table ! »** de la Compagnie Caravanes financé en partie par la mairie et pour le reste par la Coopérative Scolaire. Les élèves d’élémentaire se sont tous rendus au **cinéma** (*Loulou*, *La reine des neiges*, *L’apprenti du Père Noël*, *Sur le chemin de l’école*)
* Les élèves de CE1/CE2 et CE2 ont passé l’épreuve du **« Permis Piéton »** après l’intervention de la Police Municipale au cours de laquellle chaque élève s’est vu remettre un livret et la formation dispensée en classe par les enseignants. Les résultats seront connus prochainement.
* Le lundi 3 février, les élèves de CP ont bénéficié d’une **information sur la santé bucco-dentaire** dans le cadre du programme « M’tdents ».
* Plusieurs classes ont bénéficié le jeudi 27 février d’une **information sur la Sécurité Routière**.
  + 1. Signalisation verticale pour les CP/CE1 et CM2
    2. Sur le chemin de l’école pour les CE1/CE2
    3. Ceinture de sécurité pour les MS/GS

D’autres interventions sont prévues en mars pour les classes de CP, PS/MS et MS au mois de mai (date à préciser).

Activités prévues :

- **Partenariat basket** pour la classe de CE1/CE2 et CM1 avec le Comité Meuse de Basket (intervention de Céline MARCHAL)

- Une **fête du Printemps** est prévue le vendredi 28 mars pour les élèves de maternelle. Pour l’occasion, tous les élèves confectionneront des masques. Les élèves de MS/GS apprendront des danses qu’ils seront chargés d’apprendre à leur tour aux élèves de TPS, PS et MS. Un goûter est prévu.

- Projet d’**aménagement artistique des cours de récréation** en lien avec l’éducation à l’environnement pour une appropriation des locaux par les élèves (projet d’école : vivre ensemble). Utilisation des espaces verts, des préaux,… Réalisation à partir du mois de mars et jusque fin juin.

*Les représentants de parents demandent si des parents bénévoles s’avèrent nécessaire pour renforcer l’encadrement au cours de ces activités. Cela sera nécessaire pour certaines activités uniquement.*

*Dans le cadre de ce projet, M. Assa souhaite réaliser des tressages en saule. Il sollicite l’autorisation de la mairie pour installer les plantations (durables) au niveau des pelouses de l’établissement : soit face à la classe de TPS/PS de Mme Weisse, soit sur le devant de l’école.*

*M. Assa souligne que le sol est constitué de terre pauvre et/ou de remblai. Les bulbes qui ont été plantés en automne ont du mal à pousser. Il y a également un problème de respect des plantations qui sont piétinées par les enfants hors temps scolaires (temps de midi notamment).*

- Réflexion autour de la mise en place d’un **triathlon** fin juin sur le site du Parc de Londres pour les élèves de CM (3 classes : 77 élèves). En lien avec l’EPS et l’APER (Permis vélo) : piscine, course à pied et cyclisme.

*Les représentants de parents s’interrogent sur la nécessité d’un encadrement renforcé en termes de sécurité par des parents bénévoles. Il est répondu que les parents seront bien évidemment sollicités pour aider à l’organisation et à l’encadrement. M. Corrier, conseiller pédagogique en EPS, sera également sollicité. Le club de triathlon de Verdun a été contacté et a indiqué pouvoir apporter son aide technique et matérielle. Les élèves pourront utiliser leur vélo personnel mais des vélos de l’USEP Verdun-Belleville-Thierville seront également disponibles.*

- Sorties de fin d’année :

Tous les projets ont été validés par le Comité Directeur de la Caisse des Ecoles et percevront une aide financière à hauteur de 50% du montant du projet (incluant les entrées et l’achat de matériel en lien avec le projet). Une demande d’aide au transport auprès du Conseil Général a également déjà été validée, soit 50% des frais de bus. Une participation financière sera demandée aux familles et le reste sera pris en charge par la Coopérative Scolaire. Pour rappel :

\* PS/TPS : Sortie à la ferme à Nançois-le-Grand, vendredi 16 mai

\* PS/MS et MS : « En roulotte à la ferme » à la ferme du Sonvaux aux Eparges, mercredi 28 mai

\* GS/MS : « Une journée au bord de l’eau » à Herméville, mercredi 28 mai

\* CP et CE1 : accrobranche et parcours sensoriel à Sivry-sur-Meuse, vendredi 27 juin

\* CP/CE1, CE1/CE2 et CLIS de Mme Mengardi : « Les secrets des plantes : cuisine sauvage et teinture naturelle »au CPIE de BONZEE

\* CE2 et CM1 : ateliers scientifiques sur les énergies à St André en Barrois

**2. Travaux réalisés et à prévoir :**

Travaux réalisés :

* Elargissement du trottoir de la rue Général Lemaire
* Remise en état de la salle de classe de Mme Ribet.
* Reprise des arrivées d’eau de la maternelle par l’entreprise IDEX
* Remise en état des murs de la maternelle suite aux dégâts des eaux (cuisine, couloirs, salle de Mme Raffa)
* Remise en place du grillage de la cour élémentaire
* Déplacement des cendriers.

*Les représentants de parents remercient la municipalité pour le déplacement des cendriers qui sont désormais éloignés des portes d’entrée de l’école.*

*Mme Ribet souligne qu’elle en est à son troisième déménagement en un an et qu’elle ne souhaite pas regagner son ancienne classe cette année.*

*Les représentants de parents s’interrogent sur le financement de tous les travaux de réparation. M. Vedel indique qu’il s’agit de malfaçons qui incombent aux entreprises qui ont réalisé les travaux et qu’une plainte a été déposée de façon à ce que les entreprises remettent en état les bâtiments.*

Travaux prévus prochainement :

* Pose d’une évacuation des eaux résiduelles de la pompe à chaleur.
* Remplacement des poignées des fenêtres de l’étage par des modèles équipés de clefs (une même clé pour l’ensemble des fenêtres)
* Remise en place du grillage situé entre la cour maternelle et le bassin de rétention.
* Devis en cours pour l’installation d’un module d’alerte PPMS sur l’horloge existante
* Devis en cours pour l’installation d’une alarme au 1er étage
* Devis en cours pour l’installation d’une « télé-surveillance » de la pompe à chaleur pour éviter le renouvellement des pannes de chauffage.
* Réfection de la salle de classe de Mme Grillot : la classe occupe actuellement l’ancienne salle de Mme Ribet-Loyal. Le déménagement s’est déroulé rapidement grâce à l’intervention du personnel du CTI. Pour cela, les élèves de PS/MS ont été répartis dans les autres classes de maternelle. Les élèves ont donc pu rejoindre leur nouvelle classe dès la fin de matinée.
* Devis en cours pour l’installation d’une surveillance quotidienne de la qualité de l’air au sein de l’école (température, air, bruit,…)

*Plusieurs enseignants soulignent les problèmes de température au sein des bâtiments. Certaines salles sont surchauffées tandis que d’autres s’avèrent très froides, ceci causant des problèmes de santé : problèmes circulatoires dans les jambes, maladies récurrentes,… Les enfants souffrent également de ces problèmes de température. Mme Ciré indique que l’entreprise en charge du chauffage est déjà intervenue à plusieurs reprises pour régler ce problème sans parvenir à un réglage correct pour le moment. M. Vedel indique que cette même entreprise interviendra de nouveau pendant les vacances de février.*

*Les ventilations soufflent de l’air froid directement sur les occupants dans certaines salles.*

* Reprise du béton désactivé pour le rendre plus lisse sur le devant de l’école afin de faciliter le déplacement d’un déambulateur (en lien avec l’Association des Paralysés de France)
* Reprise de l’éclairage extérieur prochainement avec la pose d’une temporisation permettant des économies d’énergie.

Travaux demandés :

* Réparation de la fuite au niveau du toit dans la classe de Mme Arnal (salle 27) ainsi que de la fissure dans le mur.
* Installation de placards dans la classe des PS/MS de Mme GRILLOT (après réfection des murs) et dans la salle d’évolution
* Equipement d’étagères métalliques dans les espaces de rangement (local matériel EPS en maternelle…), une partie du matériel nécessaire étant déjà présent.
* Equipement d’étagères dans les classes au dessus des lavabos
* Installation de seuils de porte plats au rez-de-chaussée pour permettre le passage des chariots « classe mobile » et d’un fauteuil handicapé ou d’un déambulateur (en lien avec l’Association des Paralysés de France).
* Reprise du trottoir, au niveau du passage piéton, face à l’entrée maternelle de façon à réduire la marche entre le sol du parking et le trottoir et permettre l’accès pour les personnes à mobilité réduite.

*Les enseignants indiquent que ce même béton désactivé s’avère dangereux. Les cailloux sont saillants et provoquent des plaies importantes lors des chutes.*

* Pose de panneaux d’interdiction de fumer aux entrées de l’école.
* *Les représentants de parents sollicitent la création d’un dépose-minute réservé aux ambulances (en plus des places réservées aux personnes handicapées). Les ambulances sont nombreuses à 8h45 et 15h45, notamment par rapport à la présence des classes de CLIS.*
* *Les représentants de parents sollicitent également la création d’un vrai parking à l’intention des parents d’élèves. La circulation aux heures d’entrée et sortie est souvent rendue difficile par rapport aux nombreux véhicules qui stationnent de façon anarchique à proximité de l’école (notamment rue du Général Lemaire). Les enseignants soutiennent également cette demande car eux-mêmes ont des difficultés pour se stationner aux abords de l’école (18 enseignants, 5 ASTEM, 8 AVS et le personnel des services péri-scolaires). Le terrain en herbe situé face à l’école rue du Général Lemaire ne pourrait-il pas être ouvert et sommairement aménagé ?*
* *Les représentants de parents indiquent que les gravillons situés devant la salle de sieste n’ont pas été fixés comme pour le reste de l’école. Les enfants jouent régulièrement à se les jeter ou à les jeter dans les vitres. D’autre part, ils sont jonchés de nombreux déchets et mégots. Ceux-ci pourraient-ils être bétonnés comme c’est le cas à quelques mètres de là ?*

*Concernant les déchets devant l’école, la directrice indique qu’ils sont dus en partie à l’absence de couvercle sur les poubelles (conformes au plan vigipirate) situées devant l’école. Quand le vent souffle de façon importante, les sacs se retournent et vident leur contenu sous les halls, dans la rue mais également dans les cours de récréation. En été, les insectes risquent également d’affluer.*

*La responsabilité des usagers est cependant engagée : le fait de jeter les mégots au sol à proximité de l’école montre une absence de savoir vivre de la part des adultes.*

* *Les représentants de parents sollicitent la pose d’une boîte aux lettres à leur intention. La directrice indique que celle-ci est présente dans les locaux et nécessite juste d’être posée.*

**A noter :**

* Problème d’évacuation de l’eau de pluie dans les cours de récréation. D’énormes flaques d’eau sont régulièrement présentes. Mauvaise pente et aucune évacuation n’a été prévue.
* Le revêtement sous le préau s’avère dangereux. Les cailloux qui le composent sont beaucoup trop saillants. Ils gênent le déplacement du déambulateur et provoquent des plaies importantes lors des chutes.
* *Les enseignants font remarquer que l’ensemble des lavabos qui équipent les salles de classe ont été placés à hauteur d’enfant de maternelle, ce qui n’est pas sans conséquence pour le dos des « grands » élèves et des adultes.*
* *Les enseignants font remarquer que les distributeurs de savon n’ont pas été fixés au-dessus des lavabos mais à côté et que les élèves gaspillent le savon en le laissant couler par terre.*

**3. Entretien des locaux :**

L’entretien des locaux pose problème du côté de l’élémentaire (en maternelle, cette tâche revient aux ATSEM). Certaines salles ou locaux ne sont pas nettoyés tous les jours.

* Salles de classe en élémentaire (salle 2, salle 35,…)
* Les lavabos sont peu ou pas nettoyés au cycle 2 et les dévidoirs à papier situés au dessus des lavabos ne sont jamais nettoyés (traces de mains, de peinture,…)
* La poussière n’est jamais faite dans les salles de classe.
* Les escaliers ne sont pas balayés chaque jour (au mieux une fois par semaine pour l’escalier situé du côté de la maternelle)

Le personnel est bien présent mais il faudrait revoir l’organisation des ménages pour que toutes les salles puissent être nettoyées régulièrement.

Plusieurs personnes différentes interviennent au cycle 2 (rez-de-chaussée) au cours de la semaine. La présence d’une même personne sur toute la semaine faciliterait peut-être l’organisation.

Il y a une nécessité d’insister sur :

* le nettoyage des dessus de table, des poignées de portes
* l’aération quotidienne des locaux (absence totale d’aération au cycle 2) ; les produits utilisés sont parfois très odorants voire irritants pour la gorge et les yeux.

**4. Affectation des élèves en 6ème :**

Le collège de secteur de l’école Caroline Aigle est le collège Buvignier.

Cependant, pour cette année scolaire, il est rappelé que les élèves sont affectés au collège qui correspond à leur adresse personnelle et non au collège du secteur de l’école qu’il fréquente (parfois par dérogation).

Il y a actuellement 41 élèves de CM2 qui sont rattachés aux différents collèges de la manière suivante :

* 33 élèves - secteur Buvignier
* 5 élèves – secteur Barrès
* 2 élèves – secteur Thierville
* 1 élève – secteur Fresnes-en-Woëvre

Le Conseil Général réfléchit actuellement à une nouvelle sectorisation des collèges du Verdunois (Buvignier, Barrès, Thierville et Ancemont) pour la rentrée de septembre 2015 de façon à rééquilibrer les effectifs entre les collèges et favoriser la mixité sociale.

La parole est laissée à M. WIRTZ, représentant de parents et qui était présent lors de la réunion au Conseil Général.

Dans le cadre de la liaison école/collège, un conseil école/collège doit être mis en place dès cette année. Il doit contribuer à améliorer la continuité pédagogique et éducative entre l’école et le collège en établissant un programme d’actions pour l’année scolaire ainsi qu’un bilan des actions menées. C’est pourquoi il est demandé aux écoles de désigner pour le 21 mars un titulaire et un suppléant pour siéger à ce conseil qui devra se réunir au minimum deux fois par an.

Concernant la liaison CM2/6ème un stage FIL est organisé cette année. Une première journée a déjà eu lieu. Une seconde devrait avoir lieu en avril. Le thème retenu est « apprendre à apprendre », le but étant de mettre en place une continuité école/collège.

La principale du collège Buvignier et son adjointe viendront présenter le collège, son fonctionnement, les options et répondront aux questions des familles le vendredi 4 avril à 18h00 à l’école.

Une visite de l’établissement est prévue fin mai incluant un jeu de piste et le repas à la cantine.

Les élèves seront également invités à participer à la journée portes-ouvertes qui aura lieu le samedi 14 juin.

**5. Rythmes scolaires :**

Un nouveau point est fait concernant la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Les enseignants soulignent une grosse fatigue d’un bon nombre d’élèves de CM liée notamment à un manque de sommeil. Les élèves se couchent tardivement et ne disposent plus du mercredi matin pour se reposer.

Les élèves développent des comportements agressifs notamment ceux fréquentant de façon importante les services périscolaires (certains élèves sont soumis à la collectivité de 7h00 à 18h00 tous les jours).

Fatigués, la quantité de travail est moindre et cela se fait ressentir sur l’avancement dans les programmes.

Concernant les élèves de maternelle, la fatigue se fait également ressentir. La sieste des petits se trouve écourtée par les nouveaux horaires.

Les représentants de parents interrogent M. Vedel sur l’existence d’un nouveau PEdT présenté par la ville. Un nouveau PEdT a effectivement été déposé. Il fait apparaître quelques aménagements dans les activités proposées. La demande de passage à deux fois 1h30 sera renouvelée. Les représentants de parents insistent sur le fait que les enfants de maternelle doivent avoir un aménagement spécifique de leur rythme, différent de celui proposé aux élèves d’élémentaire. M. Vedel indique que la mairie est favorable à cette activité différenciée.

Les représentants de parents questionnent M. Vedel concernant les tarifs des TAP. M. Vedel indique qu’il n’y a pas de changement prévu et que les TAP continueront à être facturés en fonction du quotient familial.

**6. Relations école-familles :**

Depuis la rentrée, les enseignants observent des comportements de parents jamais observés auparavant. Certains parents arrivent ennervés voire agressifs à l’école. Les causes semblent être multiples :

* La taille de l’école fait que les difficultés sont plus visibles.
* Les problèmes de circulation et de stationnement aux abords de l’école accentuent l’ennervement.
* Les problèmes extérieurs rencontrés par les familles sont reportés sur l’école.

Suite à plusieurs incidents venant dégrader les relations école-familles, il est important de rappeler les règles d’une bonne communication. Les enseignants doivent pouvoir accomplir leurs missions dans un climat de sérénité, de confiance et de respect mutuel.

Une première mesure a été prise dès janvier en élémentaire : les parents ne sont plus autorisés à pénétrer dans le bâtiment durant l’accueil de façon à éviter que les élèves ne soient interpelés par des parents ou qu’ils ne soient témoins de scènes conflictuelles opposant parents et enseignants.

Il est convenu qu’un rappel sera fait auprès des familles sur les moyens de communiquer avec les enseignants au sein de l’école par affichage et information dans les cahiers des élèves.

Les représentants de parents travailleront sur une information à l’intention des familles concernant les incivilités constatées devant l’école (déchets, stationnement,…)

**7. Questions des représentants de parents d’élèves :**

* *Les représentants de parents souhaitent connaître les raisons pour lesquelles la Police Municipale est moins présente devant l’école aux heures d’entrée et sortie. En l’absence des services d’ordre, le stationnement s’avère anarchique et dangereux. M. Vedel fait savoir que le planning d’organisation de la Police Municipale fait apparaître des interventions régulières et plus importantes sur Caroline Aigle que dans les autres écoles (50% des interventions de la Police Municipale aux heures d’entrée et sortie pour l’école Caroline Aigle)*
* *Les représentants de parents indiquent qu’une plaque d’égout a disparu au niveau du chemin de ronde, à la hauteur du terrain vague et que cela présente un danger pour les enfants.*
* *Les représentants de parents indiquent qu’une plaque d’égout située devant l’école bouge et nécessiterait d’être refixée.*
* *Les représentants de parents questionnent M. Vedel sur le taux de fréquentation des TAP.*

*M. Vedel indique qu’il y avait 207 inscrits avant la rentrée, que 183 enfants ont réellement fréquenté le service à la rentrée et qu’ils sont actuellement 174 inscrits, avec des fréquentations plus ou moins régulières en fonction des jours.*

Le conseil d’école est clos à 20h45.

La directrice, Mme CIRE